

Historique :

Genève, le 6 février 2006

Doit-on faire le procès de la corruption, et donc des corrompus, ou de celui qui les dénonce. La réponse paraît simple quand on sait l'effort et les directives de Sa Majesté le Roi Mohamed VI pour endiguer ce fléau national. Cependant ce qui vient de se passer au tribunal de Zagora le vendredi 3 février montre, si besoin est, qu'il y a un long chemin à faire encore, en dépit des bonnes volontés. Revenons aux faits :

Le Docteur Labbas Sbai, originaire de M'hamid et ayant la double nationalité Marocaine et Suisse, a été arrêté le jeudi 2 février sur ordre du Procureur du Roi, Monsieur LAZHARI Abdelaziz, écroué et présenté au tribunal le vendredi à 15 :00, jugé d'une manière expéditive, sans aucune préparation de sa défense ni accès au dossier. En moins d'une heure il a été reconnu coupable d'outrage à magistrat, de provoquer le désordre dans un lieu public, etc., et condamné à 6 mois de prison ferme, applicable de suite. Transféré, avec des moyens dignes de la maîtrise d'un criminel, menotté et escorté avec plusieurs voitures de police à Ouarzazate (166 Kms). Il a décidé de faire la grève de la faim, et maintenu ses accusations de corruption et de comportement mafieux de 3 hauts responsables qui peuvent être étayées par des preuves le cas échéant. On ne lui a laissé aucune possibilité de développer ses arguments et la sentence est tombée pour faire taire cette voix très gênante. On croit revenir à des scénarios dignes des années de plomb, dans le Maroc de 2006.

Selon les dernières nouvelles, son état physique actuel est très critique. Car outre la grève de la faim, qui est de sa propre volonté, il a subi en prison un dérangement psychique permanent pour le faire craquer.

Actuellement, des démarches sont entreprises auprès des autorités suisses, puisque Le Dr. Labbas Sbai est citoyen suisse, mariée à une suisse et père de deux enfants, pour saisir les autorités marocaines au plus haut niveau sur ce cas d'une atteinte grave aux droits de l'homme.

D'autre part le Dr. Labbas Sbai est fils d'un grand résistant feu El Hdj Mohamed-Cheick Sbai, compagnon de libération de feu Sa Majesté Mohamed V dans le sud (voir les documents de la visite historique du Père de l'indépendance à M'hamid El Ghozlane le 25 février 1958) et qui a été reçu à ce titre par Sa Majesté Mohamed VI, lors de sa visite Royale à Zagora et M'hamid le 22 octobre 2001 (Voir photos).

Vu la gravité de la situation on souhaite la libération du Dr. Labbas Sbai immédiatement et un appel de son procès, afin qu'on juge peut être la corruption et non celui qui la dénonce.

Veuillez recevoir nos respectueuses salutations

Comité de soutien au Dr. Labbas Sbai dans son combat pour un Maroc à l'image de ce que souhaitent sa Majesté Mohamed VI et les responsables intègres du pays.

La suite...

10 mars 2006

Suite à une mobilisation nationale et internationale intense, notamment l'intervention d'Amnesty internationale, le Dr. Labbas Sbai a été libéré le 10 mars 2006 de la prison de Ouarzazate. Les conditions de cette libération n'ont cependant pas été claires, car le Dr. Labbas Sbai voulait un vrai procès de la corruption de la justice à Zagora, la source du problème, et il a refusé naturellement de signer la demande de grâce, arguant le fait qu'on si on fait taire son cas on ne règle pas le problème, très actuel, de la corruption du Procureur à Zagora qui au yeux de toute la population personnifie le paroxysme de ce fléau dans cette région et peut être dans tout le pays. A cet égard, les victimes de ses agissements son entrain de constituer un dossier pour le soumettre au Conseil Supérieur de la Justice et à Sa Majesté le ROI MOHAMED VI, Garant Suprême de la Justice, la Sécurité et la Paix pour tous les citoyens.

Situation actuelle : Une injustice tenace !

13 juin 2010

Quatre ans après, le Procureur du Roi à Zagora lance un mandat d'arrêt contre le Dr. Labbas Sbai qui est arrêté à l'hôtel Azur à Casablanca et transféré à la prison à Ouarzazate, comme un simple criminel. Explication du Procureur à Ouarzazate au Dr. Sbai : Vous n'avez toujours pas signé la demande de grâce qu'on vous présentée le 10 mars 2006 (4 ans plutôt !). Signez-là et on clos l'affaire, sinon vous faites le solde en prison tout de suite.

Fidèle à ses principes, le Dr. Labbas Sbai explique calmement au Procureur : « Si je ne l'ai pas signée il y a quatre ans, je ne vais pas le faire maintenant, les raisons de ma dénonciation de la corruption sont toujours actuelles. C'est au Procureur à Zagora de demander des excuses à un innocent et de répondre de ses actes à ses supérieurs. Donc, je maintiens mon refus ». Enfermé aussitôt.

Il a raison le Dr. Labbas Sbai de refuser de demander des excuses. Dans ce combat maintenant, il a le soutien de la population, du Droit, et plus important les Hautes Directives de Sa Majesté le ROI MOHAMED VI pour une bonne gouvernance administrative et judiciaire au Royaume en s'attaquant de front au fléau de la Corruption, notamment celles des magistrats. Ce combat est d'actualité et nous somme tous derrière le Dr. Labbas Sbai et derrière ceux, nombreux et anonymes, qui souffrent des dérives de ceux qui confondent : **servir et se servir au Maroc d'aujourd'hui.**

15 juin 2010

Un appel sera transmis aujourd'hui à Amnesty International, au Conseil des Droits de l'Homme, à Genève, à la presse nationale et internationale et aux institutions et ONG œuvrant pour une bonne gouvernance au Maroc.

Cet appel est intitulé :

« Doit-on faire le procès de la corruption ou le procès de celles et de ceux qui la dénoncent ? »

Comité de soutien au Dr. Labbas Sbai pour une bonne gouvernance de la justice au Maroc.

16 juin 2010 :

Rencontre avec le représentant d'Amnesty International à Genève. On lui remis l'appel du comité et la lettre envoyée au Ministre de la Justice du Maroc.

Rencontre avec Human Rights Watch à Genève. Leur intervention auprès des autorités marocaines est attendue dans les prochains jours.